

## L'ÉLEVAGE DE CANARDS

# Rien à voir avec le gavage selon Le Canard Goulu

La co-proprétaire du Canard Goulu, Marie-Josée Garneau, est catégorique, les images de canards violentés largement diffusées sur les différentes chaînes de télévision n'ont rien à voir avec le gavage et la façon d'élever les canards destinés à l'abattage.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

Elle n'aime pas voir ce genre de chose à la télévision. « N'importe quelle personne à ma place n'aimerait pas ça. Assommer un animal sur le béton et le déplacer à coups de pied ça n'a rien à voir avec le gavage ou la production de canards», explique la femme qui produit du foie gras de canard depuis 10 ans.

Même si l'entreprise Périgord, chez qui les images auraient été tournées, est l'un de ses concurrents, Mme Garneau se porte à sa défense.

« Je suis convaincu que ce que nous avons vu ne sont pas des pratiques courantes. Je vous garantis qu'une entreprise qui travaille tout croche où les employés maltraitent les animaux de cette façon ne peut pas survivre. Périgord est une entreprise qui va bien», ajoute Marie-Josée Garneau. Elle ajoute que son concurrent a probablement été malchanceux en tombant sur un employé sans jugement.

## Abattage

L'abattage des animaux est sous juridiction provinciale. Le Canard Goulu est l'une des rares entreprises artisanales à posséder son abattoir. À chaque fois qu'on y abat des bêtes, un vétérinaire et un inspecteur du gouvernement sont présents.

«On abat une fois par semaine. Le vétérinaire et l'inspecteur font une inspection des animaux avant et pendant l'abattage. Ils s'assurent qu'ils n'ont pas été maltraités et vérifient leur état de santé. Élevage Périgord n'échappe pas à cela. Ce sont les mêmes règles», ajoute Mme Garneau.

La procédure est assez simple. Les canards reçoivent une décharge électrique qui les rend inconscients. On les vide ensuite de leur sang jusqu'à leur mort. «La loi nous oblige à les insensibiliser avant de les tuer», conclut Marie-Josée Garneau.



Photo LE JOURNAL

Marie-Josée Garneau et son associé Sébastien Lesage.

